

Consultation relative au projet de rapport sur la rénovation du cycle 3

1. Les compléments apportés en réponse au postulat représentent-ils pour vous une réponse convaincante pour passer à une introduction de la rénovation du cycle 3 dès 2015 (chapitres 1 à 5) ?

1.1. processus lié au changement (chapitre 2)

Le descriptif du processus est correct. Par rapport au projet du printemps 2012, le SAEN relève avec satisfaction l'abandon du principe de « neutralité des coûts ». Il apprécie que l'on se soucie du statut des enseignants (en particulier de l'avenir des généralistes). Sur un plan pédagogique, le nombre de branches enseignées à deux niveaux est peut-être discutable (excessif). Ainsi, concernant l'anglais en 10^e, on peut se poser la question de l'opportunité des deux niveaux (pas de réelle continuité en 11^e) et, si l'étude de faisabilité venait à menacer les cours en demi-groupes, nous considérerions préférable de renoncer aux niveaux pour garantir leur existence.

Le statut de LCA ne fait pas l'unanimité. Si cette spécificité neuchâteloise devait être effectivement conservée (peut-être essentiellement par respect pour la formation acquise par les enseignant-e-s), l'intégration au français nous semble illusoire. Nous préférerions une période assurée par les collègues formé-e-s en 9^e et 10^e (et plutôt qu'une période hebdomadaire à l'année, deux périodes sur un semestre nous paraissent un meilleur choix).

1.2. explications relatives au soutien aux élèves en difficulté (chapitre 4)

C'est l'un des nœuds du projet et les explications fournies par le rapport ne peuvent évidemment nous satisfaire ; en l'état, on se contente d'énumérer les dispositifs, sans tenter de mesurer l'ampleur de l'effort à fournir.

Comme la rénovation doit déboucher sur une élévation (et non un nivellement) du niveau d'enseignement, il semble raisonnable d'imaginer qu'il faudra soutenir davantage d'élèves qu'actuellement.

Clairement, le SAEN considère que le rapport sous-estime l'importance du sujet et les coûts qui y seront liés.

1.3. perméabilité du nouveau système (chapitre 3, point 3.2)

Nous pouvons appuyer le dispositif décrit.

2. La réflexion sur le statut de la 11^e année (chapitre 6) est-elle satisfaisante pour vous afin de pouvoir entrer dans la rénovation en maintenant les exigences de la maturité académique ?

Le SAEN a toujours regretté que la 11^e année soit considérée comme 1^{re} année de lycée. Cette astuce économique pervertit (au moins partiellement) les finalités du cycle 3.

Nous regrettons que ce contexte prive l'école neuchâteloise de l'apport d'enseignant-e-s généralistes expérimenté-e-s en 11^e (même si cela ne concerne qu'une période transitoire) pour des contraintes concernant une minorité d'élèves.

3. Les propositions relatives aux conséquences financières induites par la rénovation des filières sont-elles satisfaisantes pour instaurer la rénovation du cycle 3 (chapitres 9 et 10) ?

Les coûts tels qu'ils apparaissent dans les chapitres 9 et 10 nous semblent sous-estimés. D'abord en ce qui concerne les mesures de soutien (même si on ne peut exclure qu'une redéfinition de leur ensemble tout au long de la scolarité obligatoire débouche sur une

efficacité accrue), ensuite sur le plan pédagogique où nous ne pouvons nous satisfaire d'une aumône d'une demi-période hebdomadaire pour stimuler l'essentiel travail des équipes pédagogiques, enfin sur le plan logistique (les travaux en groupes de niveaux exigeront davantage de salles et des contraintes supplémentaires compliqueront l'accès aux salles spéciales, particulièrement en sciences).

Cela dit, le SAEN souligne que l'on ne réaliserait probablement pas (ou fort peu) d'économies en renonçant à la réforme. Il est en effet notoire que le système actuel souffre de maux importants, dont le traitement a été différé dans l'attente des réformes ; c'est tout spécialement le cas pour la section préprofessionnelle qui a été l'objet d'études de plusieurs groupes de travail depuis près de 25 ans (1990) sans résultat tangible !

4. Globalement, ...

Nous apprécions la qualité du rapport. La rénovation du cycle 3 nous semble aller dans le bon sens. Toutefois, nous craignons que la nécessaire maîtrise des coûts (même si on ne parle plus de neutralité) débouche sur un tableau un peu trop « idyllique » et, finalement, sur un plus grand recours encore à la générosité (l'idéalisme) du corps enseignant, dont on attendra qu'il fasse les sacrifices nécessaires pour sauvegarder l'avenir des élèves.

Comparaison n'est certes pas raison, mais l'effort consenti par le canton du Valais (dont la réforme s'inspire grandement) est sans commune mesure avec les coûts évoqués chez nous...

5. Remarques générales :

Le SAEN appuie fermement la mise en place de la rénovation. Il œuvrera pour que ce beau projet profite à tous les élèves de notre canton, dans le respect de leurs spécificités individuelles, et se battra résolument pour éviter que les enseignant-e-s paient la facture par une dégradation de leurs conditions de travail.

Comité cantonal du SAEN,

Chambrelien, jeudi 26 septembre 2013